

# VIVONS ENSEMBLE

La REVUE DE L'Adapei07

Janvier 2020 N°65

## Édito



Chers (es) Amis (es)

Une année qui va interroger le modèle d'accompagnement des personnes accueillies dans les Etablissements et Services de l'Adapei 07.

Cette transformation de l'offre est un enjeu de société, au-delà de la singularité des situations et des parcours, c'est la fragilité qui caractérise l'ensemble des publics concernés par nos missions. Ces fragilités créent des situations de vulnérabilité et de possible exclusion,

il est de notre responsabilité collective de réduire ces fragilités en privilégiant l'accompagnement humain des personnes en lien avec les aidants.

Comment transformer l'environnement des personnes pour que la société elle-même devienne plus accueillante, bienveillante, plus inclusive ?

Cette transformation de l'offre ne doit pas céder aux mirages d'une vision dogmatique où la seule disparition des offres existantes serait estimée porteuse d'avenir. Les objectifs quantitatifs ne doivent pas prendre le pas sur le sens, la cohérence.

Au regard de l'attente de la personne fragilisée par la vie, il faudra privilégier ses choix de vie, les parcours qu'elle souhaite emprunter, son auto-détermination face à ses droits, son potentiel, ses aspirations, mettre en coordination toutes les expertises utiles pour l'accompagner dans sa démarche, dans sa trajectoire.

L'innovation sociale, dans un projet politique, sera un argument pour valoriser ce qui se fait de bien dans notre association car notre rôle est de porter des compétences, de porter le souci que l'on a pour les personnes les plus fragiles pour lesquelles nous développons des offres de services. L'innovation sera une nécessité, nous devons construire une stratégie de valorisation et d'encouragement de ces nouveaux modes d'accompagnement pour sortir des modèles en silo. Il y a un besoin de personnalisation du travail, de relations avec l'environnement des personnes elles-mêmes, cela implique de travailler avec les autres. De coopérer pour faire évoluer notre offre, de nous engager sur le chemin de la reconnaissance. Ceux qui travaillent seul n'ont pas beaucoup d'avenir. La solidarité, la complémentarité permettent de porter de nouveaux projets de vie tout simplement humains.

Misons sur notre capital d'expertises et d'initiatives afin de poursuivre notre action pour offrir une vie comme tout le monde à toutes les personnes que nous accompagnons dans toutes les étapes de leur vie : citoyenneté, éducation, culture, loisirs, vie affective, santé, hébergement, travail ;

« Ils ne savaient que c'étaient impossible, alors ils l'ont fait ». Mark Twain

Meilleurs Vœux à chacun d'entre vous pour 2020.

En toute amitié

*Elisabeth Chambert, Présidente Adapei 07*



### Sommaire

Edito Présidente .....p 1

Le mot du DG.....p 2

Actualités.....p 3 à 5

La vie des sections.....p 6 à 7

La vie des structures....p 8 à 19

Fiches pratiques.....p 20 à 22



### LE MOT DU DG

Voilà six mois, à quelques jours près que j'ai rejoint l'ADAPEI 07, pour en assurer les responsabilités de Direction Générale. Six mois actifs et peu ennuyeux.

En premier lieu, construire une équipe de direction en majeure partie très récente dans l'organisation. Cette construction se poursuit, elle se fonde avant tout sur un partage de valeurs et une vision des enjeux du secteur médicosocial, qui nous imposent une vision stratégique commune, afin de participer au développement de nos prestations envers les personnes accompagnées. Notre séminaire de direction de mi-septembre nous a permis de valider au plan technique certaines orientations, le maître mot est celui de la diversification de notre offre, déjà engagée depuis 5 ans. Celle-ci doit se poursuivre.

C'est le cas avec : l'ouverture du PCPE en février.

C'est le cas avec : l'aide à la création du GEM (groupement d'entraide mutuelle) à destination de jeunes gens en situation de polyhandicap.

C'est le cas avec : le projet de développement d'un organisme de formation à destination des travailleurs de nos ESAT et EA, mais aussi du milieu ordinaire, afin de transférer nos compétences aux acteurs de ce milieu (entreprise, services administratifs...)

C'est le cas avec : le travail réalisé sur l'analyse de l'évolution des besoins des adultes accueillis sur le secteur Habitat, analyse qui sera à l'origine de nouveaux projets en termes d'habitat et de réponses au vieillissement.

C'est le cas avec : le projet de mise en place d'une politique RH auprès des travailleurs de nos ESAT, afin de promouvoir leurs droits, dont le droit à la formation tout au long de la vie...

C'est le cas avec : la réflexion en cours, à propos de nos IME et de leur évolution en matière d'offre sous forme de dispositif, ce qui par ailleurs est déjà en œuvre pour certaines situations.

Cette diversification de l'offre sera le fil conducteur de la négociation du prochain CPOM sur l'ensemble de nos établissements et services...

Je profite de ce mot pour remercier chacune et chacun d'entre vous (administrateurs, professionnels) pour votre accueil parmi vous. Un remerciement aux équipes du siège collaborateurs du quotidien, nous avons appris à nous connaître donc à nous reconnaître.

Cette lettre serait incomplète si je n'adressais pas un sincère remerciement aux équipes qui ont pu traverser des périodes de doutes et de difficultés sur la vision de leur activité ces derniers temps. Gageons, et nous travaillons pour, que 2020 voit revenir sérénité et enthousiasme.

Heureuses année 2020 à vous tous.

*Le directeur général  
Fabrice Lançon*

# Les outils au service de la qualité s'enrichissent.

Afin de garantir la satisfaction des personnes accompagnées la **démarche qualité de l'Adapei07 progresse.**

Un manuel qualité est diffusé

- Un **logiciel de pilotage qualité** Ageval est déployé de manière **transversale**, ce qui va permettre à notre système de management d'être développé à tous les niveaux et d'intégrer la qualité comme outil de pilotage de nos actions. Cet outil répond à un besoin de clarification et d'accessibilité au travail mené.

Il va permettre **une plus grande visibilité** dans le suivi des plans d'actions qualité par l'ensemble des professionnels des établissements et donc **faciliter l'appropriation des axes de travail** par tous. Un travail collectif vers **une meilleure efficacité de nos services.**

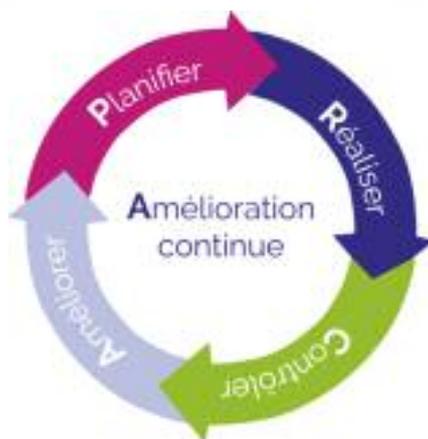
- Les **déclarations d'événements indésirables** sont désormais saisies dans le logiciel et transmises sans délai à la Direction de l'établissement pour traitement. Le **suivi** en est **facilité**, les actions d'amélioration mises en place sont **plus accessibles.**

Les **évaluations internes** sont en train d'être réalisées dans les établissements et services. Le référentiel est intégré

dans le logiciel de manière à pouvoir **éditer automatiquement les rapports d'évaluation et analyser les résultats** de manière plus poussée. Ce qui permet une rapide mise en œuvre des actions.

Dans le cadre de l'évaluation interne et dans l'optique de recueillir l'avis de toutes les parties prenantes, **des enquêtes de satisfaction** sont menées auprès des personnes accompagnées, des familles et des partenaires. Les résultats permettront **d'améliorer les accompagnements**, de les **mettre en cohérence avec les attentes des usagers**, des familles et de nos partenaires.

« **Le management par la qualité permet de faire de la démarche qualité un levier au service des managers et des professionnels. C'est créer les conditions pour que le service rendu soit dans une dynamique d'amélioration continue.** »



## Forum de l'emploi

Une quarantaine d'employeurs et d'agence d'intérim étaient présents le 10 octobre dernier, **au forum de l'emploi organisé** par Pôle emploi à Davézieux.

L'occasion pour l'Adapei de présenter **les métiers de l'accompagnement médico social**, tels qu'éducateur spécialisé, moniteur éducateur, aide médico psychologique, aide soignant, moniteur d'atelier... et de proposer des offres d'emploi aux nombreux visiteurs présents.



Nordine Aïtchaïb, RRH, Julie Victorio, étudiante, assistante RH, Laurent Billaud, Directeur Service et Développement, étaient présents ce jour là pour rencontrer les visiteurs.

### Vivons Ensemble

Revue biannuelle de l'Adapei07.

Présidente de l'association et du comité de rédaction : Elisabeth Chambert.

Directeur de la publication : Fabrice Lançon.

Chargé de communication (référént interne) : Valérie Rolin.

Graphiste : Catherine Ibba.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : les professionnels et bénévoles de l'Adapei07, un grand merci à eux.

Imprimerie : IDC Print Andance

Site internet : [www.adapei07.fr](http://www.adapei07.fr)

Un article, une brève, une info à faire communiquer ? Courriel : [communication@adapei07.fr](mailto:communication@adapei07.fr)



## Journée d'intégration

Une fois par an, le service RH de l'Adapei organise **une journée d'intégration**. C'est l'occasion, pour les nouveaux professionnels arrivés dans l'année, de découvrir l'Adapei et ses nombreux établissements.

Journée organisée en 2 temps :

-Le matin, des apports plus théoriques avec Mme Chambert, Présidente, pour décrire les champs d'intervention et missions de l'association et Mr Lançon, Directeur Général pour présenter les différents secteurs et le rôle du siège. Les Directeurs, eux, sont également intervenus pour présenter leurs établissements.

- L'après-midi est consacré à la visite d'établissements. C'est l'occasion pour ces nouveaux professionnels **de se rencontrer, d'échanger et de découvrir leur nouvel environnement de travail**

### Bienvenue aux nouveaux professionnels

Yusuf Yagiz, technicien informatique, Siège  
 Laure Munoz, moniteur éducateur, IME Envol  
 Chrystelle Bonnet, animatrice, IME Envol  
 Aurélie Imbert, AMP, IME Amitié  
 Aouatif Combe, agent de service, IME Amitié,  
 Géraldine Georges, AMP, SAJ Babelous,  
 Marion Fléchon, AMP, IME Amitié,  
 Léa Caillieret, monitrice atelier, ESAT HV  
 Tomas Kilgus, agent technique, ESAT Avenir  
 Cécile Vindrieux, AES, Foyer de Vie  
 Mariette PRIGNOL, éducatrice spécialisée, Foyer de Vie  
 Malik Pitiot, animateur, SAVS  
 Séverine Sonier, Aide-soignante, Foyer de Vie  
 Ernest Okemba, Directeur Secteur Enfance, IME Envol  
 Edyta Ogrodniczak, AES, Foyer de Vie  
 Florian Minodier, opérateur, Entreprise Adaptée  
 Jessica Hinzelin, animatrice, Foyer de Vie  
 Claudine Virapin, infirmière, Foyer Hébergement  
 Christophe Clot, ouvrier de production, ESAT HV  
 Jean Louis Jurdyc, opérateur, Entreprise Adaptée  
 Michel Faurite, opérateur, Entreprise Adaptée  
 Marion Dupont, AMP, IME Amitié



## Une année 2019 remplie de travail et d'actions solidaires.

Les adhérents de Nous Aussi Ardèche ont encore eu une année 2019 remplie de travail et d'actions solidaires.

Tout a commencé avec une action de sensibilisation sur les villes d'Annonay et Davézieux. Soutenus par la Fondation de France, les adhérents ont distribué des faux PV aux conducteurs garés sur les places réservées aux personnes handicapées, sans avoir apposé la carte "handicap" sur le pare-brise. **En trois mois, c'est plus de 500 faux PV qui ont été apposés.**

**La collecte de bouchons en plastique**, au profit de l'association "Bouchons solidaires", a continué toute l'année pour la 4ème année consécutive. C'est encore **600 kilos de bouchons qui ont été récoltés** en 2019 comme l'an dernier, soit **2 tonnes cumulées sur**



### 4 ans.

Les adhérents ont continué la **collecte de piles usagées** au profit du Téléthon pour une 3ème année. En 2019, nous remettons **110 kilos de piles au Téléthon, soit 25 kilos de plus** que l'an dernier.

Pour se remettre de tous ces travaux, trois minibus prêtés par le SAJ et L'ESAT de Roiffieux nous ont emmenés en **pique-nique à Saint Pierre de Bœuf le samedi 28 septembre**. La **journée fut agréable** avec son lot de rires et de parties de boules.



# Belle performance et surtout belle récompense pour les bénévoles

qui se sont dévoués pour vendre les Brioches de l'opération 2019, du 6 au 11 octobre.

Merci à tous les donateurs, généreux cette année encore.

## VESSEAUX Les brioches de l'Adapei



Plus de 50 brioches ont été vendues ce dimanche.

Les bénévoles du...

## AUBENAS Opération brioches de l'Adapei

Un petit coin de paradis... Un petit coin de paradis pour un grand coin de paradis. Ici, c'est le slogan de l'opération départementale de personnes handicapées s'est... les brioches partent...



## SAINT-SERNIN Les brioches de l'Adapei ont rapporté 684 euros

L'opération brioches effectuée par les bénévoles au profit de l'Adapei (association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales) s'est... le commerce... ont été vendus... montant de 6...



## LALEVADE-D'ARDECHE La vente de brioches a rencontré un réel succès

La traditionnelle vente de brioches au profit des personnes handicapées, organisée sur le plan national par l'Unapei et ses associations, se déroule cette année du 7 au 13 octobre. Ainsi, ce vendredi 11 octobre, dans le hall du magasin levadois partenaire, des bénévoles du CCAS (centre communal d'actions sociales) ont proposé les brioches du cœur aux clients de l'éta...



## SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE Les brioches du cœur

Cette semaine, du 7 au 11 octobre, deux bénévoles à nouveau mobilisés pour la vente de brioches au profit de l'Adapei (Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales). C'est Josy Marion et Lili Moulin ont donné de leur cœur pour effectuer cette action solidaire. Elles ont rapporté 481 € au profit de l'association. Ce, grâce à la générosité de toutes celles et ceux qui les ont accueillies...

## UZES Des brioches pour soutenir le handicap



Toutes les brioches, au profit des personnes en situation de handicap, ont été vendues vendredi 11 octobre.

Belle performance, et surtout belle récompense, pour les bénévoles qui se sont dévoués pour vendre les brioches de la solidarité destinées à l'Adapei (association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales). La seule ma...

SECTION NORD

## Parcours de la personne handicapée : des avancées

Le projet individuel, révisé chaque année, prend en compte l'avancée en âge de la personne qui entraîne souvent fatigue et aggravation des symptômes liés au handicap.

Une adaptation à cet état de fait semble indispensable. La Commission « parcours » composée de professionnels et de membres de l'association en lien avec les familles est un lieu privilégié de réflexion.

Des passerelles sont en voie de création entre les différents établissements.

-Ainsi selon les orientations, des jeunes de l'IME sont en stage d'immersion tous les mercredis matin à l'ESAT ou au Foyer de Jour, d'autres ont la possibilité d'effectuer des stages plus longs avec ou sans hébergement.

-L'ESAT est en mesure de proposer des temps partiels adaptés à chaque cas, en tenant compte des possibilités de transport pour les externes et des capacités de l'hébergement. Pour d'autres, plusieurs ouvriers ont fait des stages externalisés (cuisine IVECO, ZPADH, Hôpital d'Annonay et collectivités locales)

-Pour les jeunes adultes du SAJ, possibilité d'ouverture vers le monde du travail : accueil très partiel en entreprise, collectivités locales ou associations caritatives...

Pour les plus âgés, partage d'activité en journée avec le Foyer de Vie. A ce jour, aucune place d'accueil temporaire n'est financée, au grand regret des professionnels et des familles.

-Aux résidents du Foyer de Vie sont proposées des activités avec le SAJ et les « anciens » partis dans les divers EHPAD du secteur.

On ne peut que se féliciter des échanges qui s'intensifient entre nos divers établissements dans l'intérêt de tous.

Nous remercions les équipes éducatives qui s'investissent pour replacer chaque personne handicapée au centre de son projet de vie.

*Le bureau Section Nord*

SECTION CENTRE

## Inauguration locaux

Le 22 novembre 2019 nous avons **inauguré nos nouveaux locaux** où nous sommes installés depuis déjà quelques mois. Situés **Pôle Maurice Gounon** à Privas ils sont mis à notre disposition par la mairie.

C'est un **lieu** fonctionnel, **accessible et accueillant** pour recevoir les familles et les bénévoles.

La présidente départementale, en présence du président de la section centre et du maire de Privas, a **présenté les orientations de l'Adapei07** et ses **actions** envers les personnes handicapées.

Cette manifestation a aussi été l'occasion de **remercier les nombreux bénévoles** présents pour leur participation à **l'opération brioches**, ainsi que les membres du **Rotary**.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir la section Nord venue en nombre !!! le Directeur Général ainsi que l'ensemble des cadres de l'Adapei, des Présidents et représentants d'associations, élus, représentants du département.

Nous avons partagé ce moment **convivial riche en échanges** autour d'un cocktail.

*Robert Comte,  
Président Section Centre*



SECTION DOUX-EYRIEUX

## Palais idéal du Facteur Cheval

Tout le monde dit avoir passé une bonne journée !

Le choix de sortie de cette année est globalement jugé judicieux car la **visite du palais du facteur cheval** a à la fois **impressionné** par l'ouvrage et sa réalisation, enrichi grâce à la visite guidée riche en détails, **émerveillé** par la splendeur du site et touché par la dimension spirituelle du lieu.

Si la guide avait été plus enjouée et le trajet moins long, la journée aurait été aussi idéale que le palais !

**L'exposition à base de photographies**

relatant la vie du facteur Cheval a été d'autant plus **appréciée** qu'elle a permis à la majorité de **mieux comprendre** la **vie de cet homme** extraordinaire.

Certains ont regardé le film depuis, plusieurs fois même. D'autres y sont retournés ou aimeraient y retourner. Et tous attendent avec impatience que nous visionnions le DVD ensemble.

Et puis il y a ceux qui n'ont pas été séduits par la beauté du Palais mais qui ont **apprécié de sortir de l'atelier** et qui



soulignent **l'esprit de camaraderie** qui régnait ce jour-là.

Mention spéciale pour le piquenique qui, chanceux que nous sommes, comportait des petits fours en dessert.

Et les monitrices de conclure au nom de tous : **vivement la prochaine sortie !**

*Mme Goulley*

SECTION BVR

## concours de boules carrées



Le vendredi 4 octobre, pour la deuxième année consécutive, la **section BVR** a organisé avec l'association Fanny Pétanque de Viviers, **un concours de boules carrées** pour les **travailleurs de l'ESAT** et pour les **résidents de l'Etoile du Berger**.

Nous avons assisté à des rencontres de hauts niveaux où les participants se sont impliqués afin de gagner la partie, ce qui n'est **pas facile avec des boules carrées** car celles-ci ne vont pas toujours dans la direction que nous souhaitons et



nous devons **nous adapter** et revoir notre façon de jouer. La finale a mobilisé tous les participants pour soutenir leurs favoris et nous avons terminé cette après-midi festive autour d'un apéro dinatoire organisé par la section et les bénévoles

*Lise Avoic*

IME AMITIÉ

# Une offre de service : la médiation corporelle

La section des jeunes de plus de 12 ans de l'IME Amitié (SAVSP : Section d'Accompagnement à la Vie Sociale et Professionnelle) a mis en place depuis plusieurs années des activités autour du bien-être par la médiation corporelle avec de la relaxation, de l'approche Snoezelen, de la Balnéothérapie, du toucher sensitif et relationnel. Plusieurs temps dans la semaine sont consacrés à ces activités et notamment le mardi après-midi pour le toucher sensitif avec l'intervention d'une masseuse professionnelle qui intervient régulièrement à l'IME et chez qui nous nous rendons aussi parfois pour des séances. Cette professionnelle Marie-Pierre Savary, est formée à la méthode Camilli.



**Le toucher employé** dans la Méthode Camilli dérive du **Massage Sensitif** créé par Claude Camilli. C'est une technique bien particulière, très différente des massages classiques. En fait, c'est **un langage dans lequel le patient joue un rôle actif et peut découvrir les réactions de son corps.**

Le corps a en effet beaucoup de choses à dire et il y a souvent un grand avantage à l'écouter. Mais l'écouter ne suffit pas, encore faut-il savoir le comprendre, c'est une des particularités de la méthode.

Le psychisme (nous dirons la tête) et le physique (nous dirons le corps) n'ont pas la même façon de sentir.

**Le principe de base** de la méthode, c'est essentiellement **d'aider progressivement le patient à prendre contact avec la réalité, sans introduire de notions** qui lui sont

étrangères d'établir **un dialogue entre sa tête et son corps**, chacun devenant un interlocuteur à part entière.

« **L'atelier Relaxation**, toucher sensoriel a été mis en place, à raison d'une fois par semaine le mercredi matin de 10h00 à 11h30, afin d'en faire bénéficier certains usagers qui ont besoin **d'un temps tranquille loin de l'agitation de la vie en collectivité.**

Dans **un espace propice à la détente avec de la musique relaxante** et un éclairage d'ambiance, nous cherchons à privilégier des petits groupes de deux ou trois jeunes et travaillons à **créer un climat apaisant.** On s'installe sur de gros coussins, sous de chaudes couvertures, au milieu des odeurs d'huiles essentielles.

Là, **le corps devient alors un outil et le toucher sensoriel le médiateur pour entrer en communication avec l'autre.** Cela démarre par l'observation du jeune, de ce qu'il

dégage par son comportement et par ses réactions à nos propositions : s'il ne réagit pas, s'il est en demande ou bien s'il est dans le refus.



**Et tout se construit autour de ses interactions**, de ces jeux à plusieurs mains, dans l'attention à l'autre. **À travers l'effleurage, les gratouilles et les chatouilles, les échanges se diversifient : les doigts se frôlent, les mains se joignent, les regards se croisent... Parfois, même, la parole se libère.**

Nous profitons de ces instants, parenthèses suspendues dans les rituels du quotidien, pour observer **de jolis moments de partage** entre jeunes et éducateurs. Mais aussi, pour notre plus grande surprise et notre plus grand plaisir, entre jeunes eux-mêmes ! »

Geneviève Bacconnier et Fanny Tastevin,  
Monitrices Educatrices  
Marion Flechon, A.E.S



## L'école inclusive

Après avoir longuement préparé notre arrivée à l'école Jules ferry de Lalevade d'Ardèche, dans le cadre de **l'Unité d'Enseignement Externalisée**, nous avons **emménagé dans notre nouvelle classe ce jeudi 7 novembre 2019.** Depuis la rentrée de septembre, nous travaillons à nous présenter auprès des élèves de l'école publique Par l'intermédiaire de vidéos individuelles. Dès la fin de ce mois, leurs maîtresses

### IME AMITIÉ

Ils nous ont accompagnés aux portes de l'IME afin de venir nous rencontrer. A cette occasion, certains d'entre nous ont pu les rencontrer afin de leur transmettre nos clips.

Cette première rencontre a amené **les élèves de l'école publique** à se poser **quelques questions** à notre sujet, certaines sur **le handicap** mais aussi sur **la possibilité ou non de devenir amis** ; alors Barbara, Nathalie et Stéphanie ont pris le temps d'aller leur répondre après en avoir discuté avec nous.



À la veille des vacances de la Toussaint, nous avons même pu aller visiter nos nouveaux locaux afin de soulager nos questionnements à nous. Cela nous a permis d'inviter les

élèves de l'école primaire à venir jouer avec nous à des jeux éducatifs, dans notre classe et pendant leur récré, durant une semaine. **Nous avons donc appris à faire connaissance avec certains** de nos nouveaux camarades et à nous **saisir de notre nouvel environnement**. Désormais, nous allons commencer à **partager**, chacun à notre rythme, la cour de récréation avant d'échanger d'autres projets.

Certains d'entre nous ont pu **exprimer notre ressenti** concernant nos premières semaines à l'école. « Les enfants ont pu jouer **avec nous au triomino**. Ils sont gentils.

**Ça m'a plu »**

« Il y a beaucoup d'enfants. **J'aime jouer dans la classe** »

« On s'est amusé au loup glacé avec les autres enfants, **c'était bien** »

« Je retrouve des copains du foot de Lalevade. **Je suis très content de venir ici** »

*L'équipe de l'Unité d'Enseignement Externalisée (U.E.E) pour les 8 nouveaux élèves de l'école publique de Lalevade. Stéphanie Manssens enseignante, Barbara Marron Educatrice Spécialisée, Nathalie Pochet Monitrice Educatrice*

### IME L'ENVOL

## CROSS sport adapté partagé

Mercredi 13 Novembre 2019, quatre jeunes de l'IME l'Envol ont **participé à un cross partagé**, organisé en partenariat avec l'UGSEL (Drôme/Ardèche) et l'AISA (Association Inter-établissements Sport Adapté) à Montéléger.

**Les quatre jeunes sportifs ont couru** des distances entre 1450 mètres et 1850 mètres **accompagnés chacun, par un élève du collège de la région**.

Les binômes ont fait connaissance, quelques minutes avant le départ. Ils **se sont soutenus** tout au long de la course jusqu'au passage de la ligne d'arrivée.

Trois d'entre eux ont pu **fêter leur victoire sur un podium**.

**L'entraide** et la **bienveillance** étaient au rendez-vous lors de cette journée riche en émotions.



SAJ Les BABELOUS

## Les projets de fin d'année

### Séjour en Auvergne

Du 9 au 11 septembre, 4 usagers sont partis à la **découverte des volcans auvergnats**. Au programme, ascension en train **au sommet du Puy-de-Dôme**, le plus haut sommet du département du même nom. **Visite de Vulcania**, le parc d'attraction au milieu de la chaîne des volcans (classée au patrimoine mondial de l'Unesco). **Découverte d'une fromagerie** avec dégustation de Saint-Nectaire, fourme d'Ambert et Cantal, puis **rencontre des animaux de la ferme** et traite des vaches. Le tout en logeant dans un gîte agréable au cœur de la campagne.



### Musique et Handicap

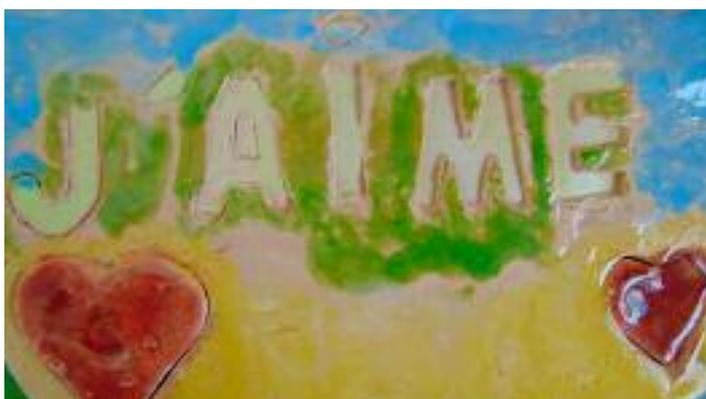
Les 25 et 26 octobre, **des artistes du SAJ ont participé à la 5<sup>ème</sup> édition du festival « Musique et Handicap »**. Avec le GEM d'Aubenas, le foyer de vie de Lachapelle et de Ruoms, ils ont réalisé deux représentations du spectacle au Centre le Bournot à Aubenas. Sur le **thème de la vie du papillon**, ils ont revendiqué la valeur de la vie et la capacité de chacun à se transformer, à devenir autonome, mais en pouvant compter sur les autres. Sous la direction de Juliette Z, Samuel Taussat et Mireille Brousse, les usagers sont unanimes sur cette expérience (la deuxième) sur scène : « **quel bon moment, plein de rencontres, de l'amitié, les spectateurs ont trop applaudi...** ». Deux séances qui ont fait le plein avec près de 300 spectateurs au total et de quoi montrer que sur scène, « **le handicap, c'est juste d'être stressé** » comme dit Alexi.



« **quel bon moment, plein de rencontres, de l'amitié, les spectateurs ont trop applaudi...** ». Deux séances qui ont fait le plein avec près de 300 spectateurs au total et de quoi montrer que sur scène, « **le handicap, c'est juste d'être stressé** » comme dit Alexi.

### De la rando en club

Depuis le 6 novembre, 3 usagers sont **adhérents au club de randonnée vivarois d'Aubenas**. Ils sont accompagnés par une éducatrice. Les « rando santé » sont organisées le mercredi et regroupent pour l'instant jusqu'à 30 marcheurs. Après une séance d'essai, ils ont fait le choix de s'inscrire. Outre prendre soin de son corps, c'est **l'opportunité de créer des échanges**, du lien, en passant **hors les murs** institutionnels.



### « Aimer » s'expose

Du 4 au 19 décembre, le SAJ propose sa troisième exposition à Vals-Les-Bains. La salle Volane propose « **Aimer** », une **vision personnelle et collective de l'amour** sous toutes ses formes. L'amour de l'autre, des choses, de la vie. Les éducateurs ont accompagné à différentes techniques ; **la céramique** avec Sylvie Van Haeken, professionnelle installée à Joyeuse, **du mix media, du pouring, de la peinture...**

SESSAD Ensemble à Privas

# Une nouvelle offre au SESSAD de PRIVAS :

## « Dispositif de Coordination de Parcours »

Depuis plusieurs années, le SESSAD de Privas constate l'augmentation régulière du nombre d'enfants inscrits en liste d'attente. Meilleur repérage au sein des établissements scolaires ? Augmentation du nombre d'élèves à besoins particuliers ?

Meilleure connaissance de la part des enseignants des bénéfices engendrés par l'accompagnement d'un SESSAD et donc soutien accru aux familles pour qu'elles déposent cette demande auprès de la MDPH ?

Toujours est-il qu'à ce jour, le délai d'attente avant une admission au SESSAD est d'environ 3 années, à partir du moment où les parents se sont saisis de la notification de la MDPH et se sont manifestés auprès du service pour formaliser officiellement l'inscription de leur enfant en liste d'attente.

Dans le cadre des réflexions menées avec l'ARS pour la construction du premier CPOM et en cohérence avec le diagnostic partagé, l'association « Ensemble A Privas » a souhaité apporter une offre complémentaire aux missions historiques du SESSAD : proposer un accompagnement ciblé sur les familles dont l'enfant n'a pas accès au minimum de soins nécessaires ou est en risque de connaître une rupture de son parcours en milieu scolaire ordinaire. Projet ambitieux ? Certes, mais il vient répondre à une réelle attente d'un certain nombre de parents souvent désemparés devant l'absence de solution immédiate pour leur enfant.

Tous les enfants inscrits en liste d'attente ne sont pas concernés, notamment ceux dont les familles :

- ont déjà mis en place des soins en libéral et s'en satisfont,
- ont suffisamment de ressources (personnelles et/ou financières) pour trouver sur le territoire les réponses aux besoins de leur enfant,
- ne souhaitent, tout simplement, pas d'accompagnement pendant ce temps d'attente.

Dénoté DISPOSITIF DE COORDINATION DE PARCOURS, ce nouveau projet se veut principalement un soutien aux familles dans l'intérêt de l'enfant, grâce à la présence à leurs côtés de la Référente de Parcours.

Aucune prestation n'est délivrée par le SESSAD au titre de ce dispositif ; il s'agit de l'élaboration d'un travail en interaction avec les partenaires identifiés par les parents autour d'un projet pour leur enfant.



### Public concerné

Les enfants avec une notification SESSAD, inscrits en liste d'attente, et pour lesquels les parents sollicitent expressément le dispositif.

Equipe

Référente de Parcours, Chef de Service, Médecin.

### Formalisation de l'accompagnement

Rédaction conjointe (Référente de parcours/Famille) d'un Projet de Transition pour l'enfant définissant les besoins de

l'enfant et les actions/moyens à mettre en œuvre (par la famille et le dispositif de coordination de parcours) avec des évaluations conjointes régulières afin de repérer les effets produits, de s'assurer que le projet évolue ou de se réinterroger.

-Accompagnement transitoire mais continu, il prend fin à l'admission au SESSAD ou dans un autre établissement, ou lorsque la notification SESSAD n'est pas renouvelée, ou en cas de désaccord entre les parties ou d'impossibilité de proposer une réponse adaptée.

### Modalités d'accompagnement

-Evaluation des besoins de l'enfant et recueil des attentes des familles puis co-construction d'un Projet de Transition, révisable et ajustable à tout moment.

-Accompagnement des familles dans les démarches administratives (scolarisation, MDPH, santé, loisirs, vie familiale...).

-Accompagnement des familles dans la recherche de réponses adaptées aux besoins de l'enfant.

-Avec l'accord des parents, mise en lien des professionnels concernés par les besoins de l'enfant et les attentes exprimées, dans la perspective d'un suivi et d'une coordination des intervenants et des actions.

-Soutien tout au long du Projet de Transition (accompagnement physique si nécessaire).

Cet accompagnement repose sur le principe d'une information partagée entre les professionnels permettant de faciliter la coordination en faveur du Projet de Transition de l'enfant.

Avec ce nouveau dispositif, le SESSAD souhaite vivement que la période d'attente en vue d'un accompagnement global ne soit plus du temps perdu pour l'enfant mais un temps où son parcours se poursuit, en lui offrant le maximum de chances de le réussir pleinement.

SAJ LES COQUELICOTS

## Transversalité

Dans le cadre de **la diversification de l'accueil**, le SAJ a mis en place des **projets de partenariat**. Pour répondre de manière adaptée aux demandes spécifiques de certains usagers, nous **accueillons** depuis le mois d'Octobre **une jeune de l'IME**, le lundi après midi et le mercredi matin afin de **découvrir et de participer** à certaines activités proposées par le SAJ. En transversalité une personne accompagnée du SAJ **intègre** l'atelier « **espace verts** » accompagné par un éducateur de l'IME.



## Journée vendanges

Une vingtaine de personnes accueillies se sont rendus ce jeudi 10 octobre à BRUGNEUX pour **participer aux vendanges 2019** en provenance de différents établissements, SAJ, Foyer de Vie et d'Hébergement.

Arrivés sur place, Mr et Mme AIME nous accueillent et après quelques consignes, **nous voilà prêts pour vendanger !!!**

C'est dans la joie et la bonne humeur que la journée se poursuit autour d'un pique-nique prit à l'ombre des cerisiers.

PR3A

## Journée « Partage en famille »

Plateforme de répit Autisme Ardèche

La Plateforme de répit Autisme de l'Ardèche a invité les aidants à une journée « **Partage en famille** » le samedi 21/09/19 de 10 h à 16 h, **en partenariat** et sur le site du **Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche à JAU-JAC**.

Il a été proposé aux familles (parents, enfants et/ou adultes TSA, fratrie...) de venir en toute convivialité autour **d'animations adaptées et pédagogiques, d'ateliers natures et d'un parcours aux 5 sens**.

La mare aux libellules (permet une immersion ou un temps d'apaisement).

La Source (goûter la source ferrugineuse)

Découverte du cratère (lieu de pause repas)

Mon ami l'arbre (sens du toucher)



**Cette journée sera renouvelée sur d'autres périodes.** N'hésitez pas à contacter PR3A si vous y êtes intéressés !

FOYER APPARTEMENT ETOILE DU BERGER

## Comment être beau et belle ?

### Une réunion théâtrale

Sur le thème de l'hygiène corporelle et vestimentaire, l'estime de soi en passant par l'hygiène, le tout sur le ton de l'humour.

Les maitresses de maison de l'Etoile du Berger ont organisé cette réunion en lien avec le projet « esthétique » mis en place par Chantal éducatrice spécialisée, Juliette et Nathalie les maitresses de maison.

Elles ont voulu pointer **l'importance pour tous d'avoir une hygiène et une tenue adaptée** en fonction des activités : comme les sorties au restaurant, un déjeuner entre amis ou même aller au cinéma... Tous les résidents étaient spectateurs et avaient hâte de les voir en scène.

Elles se sont déguisées en caricaturant et grossissant les traits de personnages fictifs, qui ne prennent pas soin d'eux et dialoguent ensemble. **En mettant en scène plusieurs tableaux de la vie quotidienne, elles ont réussi à passer un message aux résidents avec humour.**

Le personnage joué par Nathalie portait une tenue trop grande, un jean très sale, Autant vous laissez imaginer les fous rires qui ont éclaté dans la salle !

Le personnage joué par Juliette a expliqué à Nathalie ce qui n'allait pas pour la sortie. Elle s'approche de Nathalie et est gênée par son haleine. Nathalie prend conscience de ce qui ne va pas et se lave les dents en public en expliquant comment se brosser les dents pour éviter les caries. **Les résidents ont compris ce qui n'allait pas et ont apporté leur avis** tout en rigolant à la scène comique et burlesque.

Les professionnelles ont pu également mettre en **scène l'hygiène du visage et des mains, les diverses odeurs** avec lesquelles nous pouvons parfois être mal à l'aise.



Juliette et Nathalie ont continué leur sketch en montrant comment prendre soin de soi le soir et le matin, en jouant une scène d'un avant-coucher et un d'un réveil le matin. Elles expliquent **l'importance du sommeil** et comment prendre le temps de se préparer en début de journée.

Au travers de ce projet, elles ont souhaité expliquer **l'importance de l'image que l'on peut, malgré soi, donner à voir aux autres.** Ce que ça peut occasionner et le ressenti pour l'estime de soi. Grâce à leurs conseils bienveillants, **elles ont réussi à passer le message aux résidents.**

Elles ont même confectionné un support FALC avec les différents **conseils à suivre** pour prendre soin de soi, distribué à la fin de leur réunion. S'en est suivi un petit verre partagé tous ensemble.

En conclusion, un thème très prometteur, car elles ont réussi à faire passer le message, à expliquer avec beaucoup d'humour que l'estime de soi peu passer par des petits rituels simples et rapides. **Pour les résidents, cela a fait sens,** car dès le soir, certains ont mis à profit les petits conseils donnés...

*J Royere*

## Création d'un espace « esthétique »

La salle « Balnéo » du premier étage, a été aménagée pour un **espace de « bien-être ».**

C'est un atelier qui aspire au calme, permettant un moment personnalisé de **conseils et d'échange dédié aux soins esthétiques pour les hommes et les femmes.** Différents produits sont à disposition afin d'expliquer, quelle crème ap-



plier sur la peau, comment les utiliser, effectuer les bons gestes, et pourquoi ? Des **soins des ongles** sont également **proposés**. Chacun pourra investir ensuite dans son matériel, brosse et pince à couper les ongles, vernis, lime... Et pour des produits de soins, gel nettoyant, crème de jour, de nuit...

En effet, il est nécessaire de **prendre soin de soi, de valoriser son image** d'être beau pour soi et pour les autres, sa

famille, ses amis, ses collègues, en société...

C'est donc un **lieu de bien-être, de détente**, pour susciter le désir de prendre soin de soi. C'est **un moment privilégié d'échange, de complicité** pour bien vivre en société.

## SAVS

# « L'investissement des usagers du SAVS dans la préparation des SISM 2020 »



Dans le cadre du Réseau Santé Mentale Sud Ardèche, nous nous étions impliqués dans la préparation de **l'exposition Photo « D'autres clichés sur la santé mentale »**, créée pour les SISM (Semaines d'Information en Santé mentale) 2018. J'avais témoigné, à cette occasion, pour un article du Dauphiné Libéré « Troubles psychiques : **une expo pour dire stop aux préjugés** ».

Toujours dans le cadre du Réseau, nous préparons actuellement les 31èmes **SISM** qui se dérouleront du **16 au 29 mars 2020**.

Les SISM s'adressent au grand public, et chaque année, citoyens, associations, professionnels organisent des actions d'information et de réflexion dans toute la France.

Cette année le thème est « **SANTÉ MENTALE ET DISCRIMINATIONS** ».

Nous travaillons sur la mise en place d'une après-midi au cinéma LE NAVIRE d'AUBENAS avec au programme :

- Une **représentation de danse** animée par Marie CHATAIGNIER

-La **diffusion du court métrage** créé en collaboration avec LA MAISON DE L'IMAGE, par le « groupe vidéo » dont je suis le référent.

-La diffusion d'un film suivie d'un débat

**Je vous invite à venir nombreux au cinéma LE NAVIRE en mars 2020 pour découvrir nos créations** (dates à consulter prochainement sur le site de l'ADAPEI07)

*Christian LEON, usager du SAVS ADAPEI d'AUBENAS*

FOYER HÉBERGEMENT

# une journée Extra Ordinaire



Ils avaient **annoncé de la neige à la météo dès jeudi**, annulé les transports, fermé des établissements... et à 15h, toujours pas de neige. Se seraient-ils trompés ? 1 heure plus tard, on s'est bien rendu compte que les prévisions météorologiques étaient exactes : la neige tombait à gros flocons. Et dans la nuit : coupure de courant, plus d'électricité sur les pavillons du Foyer d'Hébergement. **Drôle de nuit et drôle de vendredi**, car le courant ne fonctionnait toujours pas. Il a fallu s'organiser et se mettre au chaud dans les locaux du Foyer de Vie, qui eux avaient le chauffage et la lumière, grâce à un générateur.

## Cette journée hors du commun a suscité quelques commentaires de certains résidents :

**Fanny** : « J'ai apprécié de voir les personnes du Foyer de Vie, ça m'a bien plus, même si cette coupure de courant m'a étonnée. On a passé un bon moment, le repas était bien dans une bonne ambiance »

**Ugo** : « Ça m'a bien plu, on a fait des jeux et écouté de la musique avec les éducateurs et Stéphanie (l'assistante sociale) qui est venue. Tout le monde est venu manger avec nous, j'ai trouvé ça très bien. »

**Cindy** : « J'ai bien aimé l'accueil des résidents du Foyer de Vie » plu. L'après-midi, c'était un peu long, j'avais envie de rentrer au Foyer d'Hébergement. »

**Ouf, le courant est revenu vers 17h30, quel soulagement !**

FOYER HÉBERGEMENT

## Un week end à Paris

Suite à la demande de quelques résidents du pavillon Amand'Appart, **un week end à Paris a été organisé** mi-décembre avec 6 personnes accompagnées du foyer d'hébergement. Dès le départ en train, c'était l'excitation, « **C'est trop bien d'aller à Paris, de prendre le train** ». A l'arrivée en gare, les résidents ont été émerveillés par tous les monuments et bâtiments. « Ah c'est Paris, on voit le haut de la tour Eiffel ! », « Ah oui, c'est trop beau »

Logés dans une petite suite/appartement dans le quartier de Montmartre et accompagnés par 3 professionnelles du Foyer d'Hébergement, **ces touristes ont visité Paris** dès vendredi soir avec la découverte du quartier de **Montmartre** et de la cathédrale du **Sacré Cœur** de nuit.

Le samedi, programme chargé : visite de l'incontournable **Tour Eiffel** et sa vue magnifique sur la **Seine**, visionnage d'un film sur la construction de ce gigantesque édifice.

Tout le monde a beaucoup marché pour visiter le **Trocadéro**, se promener le long de la **Seine**, prendre le **bateau mouche** et écouter les explications du guide...

Le soir, promenade au **marché de Noël**, au jardin des tuieries, dégustation de sucreries pour finir par le tour de Paris en bus et découvrir « **Paris by night** » et ses superbes mo-



numents illuminés.

La matinée de dimanche a été l'occasion de visiter le **Musée Grévin**, avant de manger un bon repas au restaurant.

Le retour à Roiffieux s'est passé sans difficultés malgré les grèves ce week end là. Ils ont pu faire un retour à leurs collègues qui n'avaient pas souhaité ou osé partici-

per au transfert :  
« On a vu des belles choses », « On a vu la tour Eiffel », « On a vu la vue de Paris de tout en haut ».

« Dans le bus, on a vu toutes les couleurs des illuminations, c'était plein de lumières, c'était magnifique ».

« Les passages piétons sont trop rigolos. J'appuyais sur le bouton, ça parlait. Ils devraient faire ça à Annonay »

« Le musée Grévin, c'était bien. J'ai pu chanter pour The Voice ! », « Je me suis prise en photo avec Mimi Mathy, Omar Sy, Soprano, ça faisait drôle d'être à côté des stars », « J'ai pris le roi du soleil en photo ».

« En plus, les restaurants étaient trop bons. », et « On avait un appartement de luxe ».

« La prochaine fois, tout le monde veut venir avec nous ».

FOYER DE VIE

## Retour sur la sortie Journée des Seniors >>



Du mardi 19 novembre 2019 à Saint-Jean de Muzols. François, Christian et Bernard du Pavillon Aventurine, Henry, Marie-Jo, Mireille et Renée du Pavillon Opaline ont participé à la journée des seniors organisée par l'Arche Agglo ayant pour thème, « **Journée des seniors : Bien dans ma tête, bien dans mon corps** ».

Sur place nous avons visité les stands, les ateliers « cuisine » et « jeux en bois ». Des interviews et animations radio, Lecture à voix haute étaient proposés.

Nous avons écouté la balade et lecture « **Au fil du Doux**

Mireille a fait une **promenade virtuelle** dans la montagne enneigée.

**L'atelier Inawa Autonomie Equilibre Marche** a retenu l'attention de quelques résidents.

Mais à quoi ça sert ? **A régénérer la mobilité du bassin et du dos** avec une activité physique adaptée.

Nous avons pris le repas à la cafeteria de CAT'INOV à Saint Vallier. Nous avons passé un très bon, ensemble et dans la convivialité.

## concours PixelCan

(organisé par le SYTRAD!!!)

en partenariat avec la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo. Pour nous aider à gagner, **merci de rapporter vos canettes en métal vides au Foyer de vie**

**La Roche des vents** - et de les déposer dans les box verts prévus à cet effet !!

Si vous souhaitez plus de renseignement, rendez-vous sur le site du [sytrad.fr](http://sytrad.fr).

**Un grand merci et bravo pour votre participation !!!**



### SECTEUR TRAVAIL

## Congrès des Maires :

Il a eu lieu le 24 octobre à Davézieux.

Ça a été l'occasion pour les Maires et acteurs économiques de la région de mieux connaître **le rôle majeur du travail adapté pour l'intégration des personnes handicapées dans la société.**

Sur la photo, Chrystèle, travailleur handicapée, et Dominique Rouby, moniteur principal d'atelier, font découvrir à Mme Antoinette Scherer, Maire d'Annonay, la diversité des prestations proposées dans les Etablissements et Services d'Aide par le Travail et l'Entreprise Adaptée d'Annonay où travaillent plus de 250 personnes en situation de handicap.

Cette édition a été riche en rencontres et en prises de contacts.



ESAT DU HAUT VIVARAIS

## Départ en retraite

de André Richard,  
Moniteur principal de l'Atelier  
Cuisine

Une page se tourne pour André après une longue et belle carrière à l'Adapei. Il est entré à l'ESAT en 1992 où il a donc travaillé pendant 28 ans en tant que moniteur d'atelier dans un premier temps, puis en tant que moniteur principal par la suite.

Lors de son pot de départ, il a été **remercié pour son investissement et sa bonne humeur** par les travailleurs

d'Esat, collègues et par la Direction.

Il a aujourd'hui la chance de partir à la retraite que nous lui souhaitons belle et riche en nouvelles expériences, mais aussi en bon petits plats !



## Noël à l'ESAT

Le 11 décembre dernier a eu lieu le traditionnel repas de Noël de l'ESAT.

Ce fut l'occasion de **remettre les médailles du travail à plusieurs usagers** ainsi que de nombreuses attestations ou de nombreux diplômes pour avoir participé à des formations. Les Catherinettes et Saint Nicolas n'ont pas été oubliés.

Cyril et Kamel ont "mis le feu", l'ambiance était au rendez-vous.

ESAT AVENIR

## Castagnade 2019

Organisé par l'équipe cuisine de l'ESAT Avenir.

Les équipes sont allées **ramasser des châtaignes** à Antraigues sur Volane.

Elles ont **visité l'exploitation** d'un castagniculteur, **visité la châtaigneraie, vu la procédure des poses de filet** et le ramassage avec aspirateur des châtaignes.

De retour chaque membre de l'équipe a participé à la préparation avant cuisson.

Ils ont trié, incisé puis grillé les châtaignes dans un grilleur, puis, bien sur, **ils les ont dégusté !**



ENTREPRISE ADAPTÉE ANNONAY

# Départ en retraite de Jean Paul Frachisse



Après avoir passé **plus de 14 années au sein de l'Entreprise Adaptée d'Annonay**, Jean Paul Frachisse a tiré sa révérence le 31/07/2018.

Cet homme **polyvalent a su occuper tous les postes** au sein de l'Entreprise Adaptée d'Annonay.

Suite à quelques soucis de santé, Jean Paul a fini de travailler à temps partiel au sein de l'atelier sous-traitance.

Lors de son **pot de départ, le 27 septembre 2019**, en présence de Mme Monnet Marie Claude, administratrice de l'Adapei 07 et de ses collègues, l'Entreprise Adaptée, a remis

à Jean Paul, 1 carnet de chèques « Annonay+ » que celui-ci peut dépenser dans 70 boutiques de proximité du bassin d'Annonay.

Ses collègues, quant à eux, lui ont **offert plusieurs cadeaux** afin qu'il puisse parcourir les vides greniers de la région sans prendre froid.

**Nous souhaitons une longue et paisible retraite à Jean Paul.**



Visitez régulièrement notre site pour vous tenir au courant de l'actualité des établissements <https://www.adapei07.fr/>  
Inaugurations, activités, manifestations...



Articles issus du Magazine Vivre Ensemble N°147 publié/l'UNAPEI

## VOS QUESTIONS-NOS REPONSES

**Question :** « Le foyer dans lequel réside mon fils de 29 ans nous demande une attestation d'assurance responsabilité civile. Doit-il obligatoirement souscrire une assurance responsabilité civile individuelle ? »

**Réponse :** Dès 18 ans, la personne handicapée, comme toute personne majeure, est **responsable civilement** : elle est personnellement obligée de réparer - financièrement- les dommages qu'elle occasionnerait à un tiers (art.1240 du code civil).

**Une mesure de protection, quelle qu'elle soit, est sans incidence sur la responsabilité civile** de la personne protégée, qui est obligée d'indemniser la victime des dommages qu'elle peut causer, à hauteur du préjudice subi (art. 414-13 du code civil). Il est donc indispensable qu'une personne handicapée majeure soit assurée, qu'elle soit protégée ou non, qu'elle réside dans sa famille, dans un établissement médico-social spécialisé, dans une famille d'accueil ou dans un logement personnel.

**L'assurance responsabilité civile (RC)** se substitue à l'assuré pour **indemniser** la victime et couvre les conséquences des dommages, qu'ils soient causés à une personne ou à ses biens. Sans assurance, c'est à la personne responsable de prendre en charge les dommages et intérêts nécessaires à la réparation des torts qu'elle a causés, même si la faute n'est pas intentionnelle (négligence ou imprudence).

Si une assurance garantissant les conséquences de sa responsabilité est obligatoire pour toute personne accueillie au domicile d'un accueillant familial (art. L 443-4 du code de l'action sociale et des familles), elle n'est pas imposée par les textes pour la personne hébergée en établissement médico-social.

En principe, chaque association gestionnaire, voire chaque établissement (médico social a souscrit son propre contrat RC. Cependant nombreux de ces contrats couvrent uniquement la responsabilité de l'établissement) et celle du personnel lorsque celles-ci sont engagées, ou encore, lorsqu'ils assurent la RC personnelle des résidents, comporte des limites à cette couverture (ex. : les personnes accueillies ne sont pas toujours assurées lors de leurs trajets ou pendant les vacances et les sorties, ou encore en cas d'incident lorsque la faute intentionnelle du résident peut être démontrée).

Les établissements préconisent alors aux résidents de souscrire une RC personnelle. Il faut donc se référer aux clauses du contrat souscrit par l'association/l'établissement, pour vérifier la nécessité d'une responsabilité civile personnelle.

Comme pour tout autre produit d'assurance, il est conseillé de comparer le montant des primes des assurances, des franchises, de rechercher l'étendue des garanties et les exclusions de garanties. Par exemple, le risqué incendie (incendie involontaire de sa chambre, d'un bâtiment) est rarement couvert par les assurances RC. En cas d'exclusion, il est conseillé de souscrire une assurance multirisques habitation pour combler cette lacune.

**A noter :** Certains règlements départementaux d'aide sociale (RDAS) prévoient la déduction des frais liés à la souscription d'une assurance responsabilité civile personnelle de la contribution aux frais d'entretien et d'hébergement. Toutefois, il ne s'agit pas d'une obligation mais d'une pratique plus favorable mis en place dans certains départements.

### LE VOTE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

Les personnes handicapées peuvent désormais toutes voter. La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice du 23 mars 2019 a abrogé l'article L5 du code électoral qui permettait au juge de supprimer le droit de vote aux majeurs sous tutelle. Quelles formalités faut-il accomplir, Dans quelles conditions peut-on donner une procuration ? Pour voter, est-il possible d'être représenté ou accompagné ?

**Pour pouvoir voter. Il faut être inscrit sur les listes électorales.**

L'inscription relève d'une démarche volontaire des électeurs. Elle n'est pas automatique. Les personnes qui ont retrouvé le droit de voter grâce à la loi du 23 mars 2019, ou encore celles qui n'ont jamais été inscrites, doivent demander leur inscription sur les listes électorales.

Pour vérifier rapidement si on est bien inscrit sur les listes électorales, il existe un site internet officiel : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formu](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formu)

lares/ISE. Il est également possible de demander à sa mairie.

A noter : Pour les élections municipales des 15 et 22 mars 2020, la date limite d'inscription sur les listes électorales est fixée au 7 février 2020.



## Où s'inscrire ?

L'inscription doit être effectuée dans la commune de son « domicile réel ». Il peut s'agir du domicile légal ou encore de la commune de résidence depuis au moins 6 mois. Dans la plupart des cas, domicile et résidence se confondent. Pour les personnes en tutelle par exemple, ce n'est pas toujours le cas. Elles peuvent s'inscrire, soit dans la mairie du domicile de leur tuteur (le code civil prévoit que « les personnes en tutelle sont domiciliées chez leur tuteur »), soit dans la mairie de leur lieu d'habitation, s'il est différent (leur lieu de résidence, depuis au moins six mois).

## Comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales peuvent être déposées, au choix : par internet, en utilisant le service en ligne : [www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396), par courrier, en joignant le formulaire Cerfa n°12669-02 ([www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024)), en mairie, soit personnellement, soit par l'intermédiaire d'un tiers (qui peut être le tuteur professionnel ou familial), muni d'un mandat écrit.

## Quelles sont les pièces à fournir ?

Un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport). Un justificatif de domicile de 3 mois : une facture

d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe pour les personnes ayant un justificatif à leur nom. Pour les personnes hébergées dans un établissement médico-social : une attestation signée du directeur de l'établissement, confirmant la réalité de l'hébergement et sur laquelle figure l'adresse de l'établissement. Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, il convient de contacter sa mairie.

A noter : Aucun document supplémentaire n'est à exiger pour attester du recouvrement du droit de voter des personnes en tutelle : la loi est d'application immédiate et le recouvrement est automatique, sans révision du jugement ni procédure d'appel. Le maire ne peut en aucun cas refuser cette inscription. En cas de difficulté pour inscrire une personne sous tutelle, il est possible de présenter aux services municipaux la circulaire ministérielle du 25 mars 2019 de présentation des dispositions civiles de la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice, annexe 9 (disponible en ligne). Toute complication qui persisterait en ce sens peut être remontée en adressant un message à l'UNAPEI. Il est également recommandé d'écrire au Défenseur Des Droits.

La participation au scrutin est un acte personnel, qui peut être exercé par procuration.

## Dans quels cas peut-on donner procuration ?

Il est possible de voter par procuration pour : les électeurs qui ne sont pas présents dans leur commune d'inscription le jour du scrutin (obligations professionnelles, vacances, résidence dans une autre commune d'inscription...), les personnes qui sont présentes dans la commune le jour du vote mais dans l'impossibilité d'y participer en raison notamment d'un handicap, pour raison de santé ou en raison de l'assistance apportée à une personne malade ou infirme.

## A qui donner la procuration ?

Le mandataire (la personne qui reçoit la procuration) doit jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que son mandant. Rien n'impose que le mandant (la personne qui donne procuration) et le mandataire votent dans le même bureau de vote.

Une personne protégée peut donner procuration à tout parent ou proche, y compris au tuteur familial. Par contre, elle ne peut pas donner procuration ni au mandataire judiciaire chargé de sa protection (tuteur ou curateur professionnel), ni aux propriétaires, gestionnaires, administrateurs, employés ou bénévoles, intervenant dans les établissements et service sociaux, médico-sociaux, sanitaires ou services d'aide à domicile qui la prennent en charge.

Un parent qui serait également administrateur ou bénévole

au sein de l'association qui accompagne son enfant majeur protégé ne peut donc pas recevoir procuration. Il convient dans cette situation de choisir un autre parent ou proche pour recevoir la procuration.



**A noter :** Une personne protégée peut également recevoir une procuration.

Où s'adresser ?

Une procuration peut être établie dans n'importe quel commissariat de police ou brigade de gendarmerie sur le territoire national ou au tribunal d'instance de son lieu de résidence ou de travail.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer en raison d'une maladie ou d'un handicap. Il est possible de formuler par écrit une demande de déplacement à domicile (ou dans un établissement médico-social, par exemple) auprès de l'officier de police judiciaire. Il faut accompagner cette demande d'un certificat médical daté et signé justifiant l'impossibilité de se déplacer. A la place du certificat médical, les personnes handicapées peuvent produire une copie de la mobilité inclusion mention « invalidité » portant la sous-mention « Besoin d'accompagnement ». Le tuteur, curateur ou l'établissement d'accueil peuvent aider pour ces démarches.

## Quelles sont les conditions à respecter ?

Il faut impérativement la présence physique du mandant. Celui-ci doit présenter une pièce d'identité, et attester sa volonté de voter par procuration et du choix de son mandataire (personne qui reçoit procuration).

La présence du mandataire n'est pas nécessaire. Aucune partie du formulaire ne lui est destinée. Le mandant doit se charger de l'informer et s'assurer de son accord au préalable.

## Comment faire ?

La demande est faite à partir d'un formulaire remis sur place,

ou du formulaire cerfa n° 14952\*01 rempli en ligne ([www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675)). Ces formulaires comprennent une attestation sur l'honneur indiquant le motif pour lequel il est impossible de participer soi-même au scrutin.

Pour une personne dans l'incapacité physique de signer le formulaire, il est possible d'avoir recours à la signature d'un autre électeur avec la mention « l'électeur ne peut signer lui-même », dès lors que la volonté de donner procuration est établie.

**A noter :** L'autorité qui établit la procuration peut demander à l'électeur s'il bénéficie d'une mesure de protection et rappeler les personnes auxquelles il est interdit de donner procuration dans ce cas.

Elle peut décider de reporter la procuration et saisir le procureur de la République, en cas de doute sur la qualité du mandataire ou encore de présomption de manœuvres d'abus de faiblesse. La violation de ces interdictions est passible pénalement d'une peine de 2 ans d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.

Le bureau de vote doit être accessible et la personne peut être accompagnée.

La loi impose que « les bureaux et les techniques de vote » (locaux, isoloirs, urnes) soient accessibles aux personnes handicapées « quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, mental ou psychique ». Pour cela, le président du bureau de vote doit prendre « toute mesure utile » pour faciliter le vote autonome des personnes handicapées. En pratique, l'accessibilité est souvent limitée aux seuls handicaps physiques. Dans les cas où un vote autonome n'est pas possible, l'électeur « atteint d'infirmité certaine » et « dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe et de glisser celle-ci dans l'urne ou de faire fonctionner la machine à voter » peut se faire assister par un autre électeur de son choix. Pour les majeurs sous tutelle, la personne accompagnant au vote ne peut cependant pas être choisie parmi les personnes à qui il lui est également défendu de donner procuration (énumérées ci-contre). La situation de handicap intellectuel doit être regardée comme une « infirmité certaine » au sens de la législation, ouvrant la possibilité d'être accompagné jusque dans l'isoloir, si la personne ne peut pas placer seule le bulletin dans l'enveloppe.

Enfin, si l'électeur est dans l'impossibilité de signer, le vote est possible : l'émargement est simplement apposé par un électeur de son choix (pas d'exception prévue), ou fait suivre sa signature de la mention « l'électeur ne peut signer lui-même ».

# Osez faire appel au secteur du Travail Adapté

La filière travail de l'Adapei Ardèche c'est 250 personnes en situation de handicap pour répondre aux besoins des entreprises et particuliers.



## Savoir faire, technicité, réactivité

En faisant travailler nos Établissements,  
vous bénéficiez d'un abattement  
de votre taxe AGEPHIP (entreprises)  
ou d'un crédit d'impôt (particuliers).  
Renseignez-vous.



### ESAT DU HAUT VIVARAIS

TEL 04 75 33 79 20 - [commercial-esathw@adapei07.fr](mailto:commercial-esathw@adapei07.fr)  
ROIFFIEUX - EMPURANY

#### Restauration

Fabrication de repas  
+ de 1100 repas jour pour  
carlins, MAPA, Foyers...

#### Sous-traitance

Façonnage papeterie, montage divers,  
conditionnement - mise sous film  
rétractable, divers travaux...

#### Espaces Verts

Tous travaux d'aménagement,  
création et entretien pour  
entreprises et particuliers.

#### Buanderie

Entretien du linge,  
linge plat, vêtements.

### ESAT L'AVENIR

TEL 04 75 94 19 05 - [secretariat.esalavenir@adapei07.fr](mailto:secretariat.esalavenir@adapei07.fr)  
LALEVADE - VIVIERS

#### Pâtisserie Confiserie

Vente aux grossistes  
détaillants, particuliers

#### Restauration Food Truck

#### Espaces Verts

Tous travaux d'aménagement,  
création et entretien pour  
entreprises et particuliers.

#### Artisan du bois

Création réalisation d'objet  
en bois

#### Sous-traitance

Divers travaux de conditionnement  
industrie, agro alimentaire,  
service.



TEL 04 75 67 50 05 - [secretariat.eaa@adapei07.fr](mailto:secretariat.eaa@adapei07.fr) - [www.entreprise-adaptee-annonay.fr](http://www.entreprise-adaptee-annonay.fr)

#### Découpe

A l'emporte pièces  
textiles, papiers, cartons...

#### Conditionnement

Travail à façon

#### Logistique

Stockage préparation  
de commandes

#### Reprographie

# SOUTENEZ l'Adapei07 en devenant bénévole :

Parent, frère ou sœur, proche d'une personne en situation de handicap... vous pouvez nous aider en devenant bénévole.

## Etre bénévole c'est :

- Faire acte de citoyenneté,
- Etre force de proposition, créateur de lien social,
- S'engager et agir pour une société inclusive et solidaire,
- Etre sur le terrain à l'écoute de la personne handicapée, plus près de sa famille,
- Appartenir à un groupe ayant des valeurs communes.

## L'Adapei07 a besoin de vous, bénévoles, vous êtes notre force.

### Choisissez l'engagement bénévole qui vous convient :

- Représentant des familles au Conseil de la Vie Sociale ;
- Encadrement d'activités d'animation ou de loisirs ;
- Organisation de rencontres festives ;
- Accueil, aide et conseil aux familles ;
- Sensibilisation au handicap mental en milieu scolaire ;
- Représentation de l'association au instances communales et inter communales (accessibilité, CCAS...);
- Soutien aux opérations de communication et deV collecte de fonds (opération Brioche, campagne de Noel...) destinées à faire connaître les actions de l'association et à financer des projets ;
- Appui aux tâches administratives, qu'elles soient ou non liées à votre profession.

## Alors, n'hésitez plus, rejoignez l'Adapei07.

Donnez un peu de votre temps et mettez vos compétences au service des personnes en situation de handicap.

Contactez-nous au siège au 04 75 69 11 92 ou par

courriel [pole.administratif@adapei07.fr](mailto:pole.administratif@adapei07.fr)

Ou contactez le président de section de votre secteur.

Des besoins importants au niveau bénévolat

Au niveau national : plus de 70 000 bénévoles engagés dans toutes les associations de l'UNAPEI.

A l'Adapei07 : 40 bénévoles réguliers et plus de 2000 bénévoles ponctuels pour l'Opération Brioche.

## Faire un don : c'est un grand élan de solidarité

Depuis plus de 50 ans, notre association (loi 1901) milite pour la prise en compte du handicap dans tous les champs de la vie quotidienne. Grâce aux dons, nous avons pu réaliser des projets qui contribuent à une meilleure qualité de vie des personnes que nous accompagnons : un grand merci !

### Concrètement à quoi servent vos dons ?

A rendre citoyen toutes les personnes handicapées, à rendre visible leur place dans la société. Aménager des espaces d'activités physiques

Soutenir nos activités culturelles, nos sorties et loisirs,

Mettre en place des espaces adaptés pour les personnes prises en charge.

## Je fais un DON à l'Adapei 07 et agis pour une société inclusive et solidaire !

Merci de compléter ce formulaire et le renvoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

Adapei 07 - Dons 863 route de la chomotte BP186 07100 ROIFFIEUX

Je soutiens vos actions et effectue un don ponctuel d'un montant de :

A titre individuel  A titre de mécénat d'entreprise, je souhaite verser un don

20€  50€  80€  100€  200€  500€ Autre montant : ..... €

Et règle par chèque à l'ordre de l'Adapei07

Je souhaite faire un don régulier par prélèvement automatique de : .....€ Fait à : Le :

Signature :

Une attestation fiscale vous sera adressée. Réductions fiscales pour les particuliers : 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ ne vous coûte en réalité que 34€.

Nom : ..... Adresse : ..... CP : .....

Ville : ..... Email : ..... Tél (facultatif) : .....

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification de vos données personnelles sur simple demande : ADAPEI ARDECHE – 863 route de la Chomotte – BP 186 – 07100 ROIFFIEUX